

Environnement : l'Estéron classé comme rivière d'exception

Le Parc naturel régional a initié une réunion en présence de la la fondation WWF France

Une réunion importante vient de se tenir à Roquesteron en présence de nombreux élus et habitants.

Il faut dire que le sujet, l'Estéron, intéresse tous ceux qui aiment cette vallée à qui la rivière a donné son nom. L'occasion d'en parler, c'est le PNR (Parc naturel régional) qui l'a initié au travers d'une conférence animée par les membres du Conseil de développement de ce nouveau parc des Préalpes d'Azur. Un PNR qui a pour vocation de dynamiser les activités locales en préservant et en mettant en valeur les patrimoines naturels, culturels et paysagers, et pratiquer la gestion concertée pour la protection et la valorisation du patrimoine. Florelle Marioton, de WWF France ⁽¹⁾ est venue de Lyon (Rhône) présenter les rai-



Élus et intervenants lors de cette présentation de l'Estéron.

(Photo D. O.)

sons qui ont conduit l'ONG à inscrire l'Estéron dans le projet Star (Save the alpin river). Et ce, grâce à l'analyse de l'eau faite à la station de Gillette-La Grave, et à partir des critères suivants : un bon

état écologique, chimique et hydro-morphologique; pas de barrage, peu de prélèvement d'eau pour l'irrigation ou la production hydroélectrique; pas de pression d'urbanisation en bord de rivière

et une grande richesse biologique. L'Estéron est donc un des derniers cours d'eau méritant une attention particulière en conciliant les usages pour un développement durable de la vallée.

Un débat soutenu

Le maire de Roquesteron, Danielle Chabaud, a ouvert le débat au moyen d'un postulat qui semble faire consensus parmi les élus et la

population : « Oui pour un PNR qui nous aide à faire vivre nos villages, maintenir et développer nos commerces et activités en les dynamisant par des projets de développement durable structurés, tout en continuant à respecter notre environnement qui fait notre qualité de vie et que nous souhaitons faire partager. » Mais « Attention à la surfréquentation des cluses par les adeptes du canyoning, a mis en garde le maire de Sigale, Arnaud Prigent. Il va falloir de la concertation et trouver des compromis pour que le plaisir des uns ne se fasse pas au détriment de la nature. »

DANIEL OLIVARI

1. Fondation d'intérêt public pour l'environnement.

Savoir +

PNR.prealpesdazur.fr ou WWF.fr